



Communiqué de presse

22 octobre 2018

Quand le téléphone portable a bon dos...

Alexandra Defresne
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

« Aujourd'hui, les réseaux sociaux amplifient la tentation d'imiter les choses vues à la télévision ou sur Internet. Ils encouragent également des élèves qui se croient malins d'organiser des faits avec pour motivation de les diffuser ». Quel triste aveu d'impuissance que celui du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, ce lundi 22 octobre face à l'emballage médiatique, que d'annoncer pour toutes actions l'interdiction du téléphone portable dans les lycées.

Jeudi 18 octobre, une enseignante du lycée Edouard-Branly de Créteil a été menacée avec une arme factice par un élève de 15 ans pendant son cours. Les images de la scène ont ensuite été diffusées sur le web. Alors que l'enquête est encore en cours, les réactions à l'emporte-pièce se sont multipliées, chacun ayant déjà sa réponse toute faite.

La FCPE assure son total soutien à la professeure, et à l'ensemble des élèves, témoins des faits. Mais elle ne peut que regretter le retentissement dont cette affaire fait l'objet, sans qu'aucune question ne soit posée sur la responsabilité de l'institution scolaire.

Nul n'ignore que le sujet délicat de la violence scolaire passe par une transformation en profondeur des méthodes pour l'endiguer. Le travail engagé depuis huit ans concernant le climat scolaire commence à porter ses fruits, mais le gouvernement prend aujourd'hui des décisions qui ne permettent pas aux personnels de l'Éducation nationale de poursuivre leurs efforts. La réduction annoncée du nombre de postes dans le secondaire et la remise en cause de la formation des enseignants sont autant de coups portés au système éducatif et à son efficacité. Le lancement du hashtag #pasdevague souligne par ailleurs la solitude éducative dans laquelle sont confinés de nombreux enseignants.

Prévenir et agir seront toujours de meilleures réponses que de « rétablir l'ordre ». La communauté éducative attend du ministre de l'Éducation nationale qu'il prenne ses responsabilités plutôt que d'user de démagogie.